



<b>COMMUNE DE SORAL</b> <b>PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021</b>
--

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Olivier FARNER, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Blaise FONTAINE
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président Nicolas Hafner** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021**
2. **Les décisions de l'ACG**
3. **Rapport de la commission des bâtiments**
4. **Communications de l'exécutif**
5. **Propositions et questions individuelles**

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2021**

**M. Hafner, page 7, 1<sup>er</sup>§** : supprimer la dernière phrase.

**Mme Weiss, page 7, §2, 2<sup>e</sup> ligne** : « ...M. Dal Busco attend l'avis de la commune. Et M. Florez... ».

**M. R. Dunand, point 4, vote** : « ...élus membres, secrétaire et vice-président, à l'unanimité... ».

**Mme Fabjan, page 5, 1<sup>er</sup>§** : « ...aujourd'hui c'est le **stationnement dans le village dans sa globalité**, et les voitures des visiteurs... ». Puis **p.6, point 8, sous J-M. Dunand** : « ...s'agissant des **soirées d'information** de... »

**J-M. Dunand, page 3, milieu 1er§** : «...Lorsqu'un service, **ou une commune**, est... », puis plus loin : « ...3 options : préavis **défavorable** (refus), demander... favorablement **avec ou sans condition**. » Puis, **page 4, 2<sup>e</sup> §, 1<sup>ère</sup> ligne** : « ...préavis **favorables** sous... ». Puis, **page 6, 2<sup>e</sup> ligne** : « ...J-M. Dunand **demande de voter un ajournement avec une demande de complément**. » **Enfin, le vote** : « L'ajournement **et le complément** sont acceptés par... ».

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2. Les décisions de l'ACG**

**Le Président** propose de lire les entêtes des décisions de l'AG de l'ACG du 23 juin 2021, puis de passer à leur vote.

- Octroi d'un dépassement extraordinaire de l'enveloppe culturelle 2021  
**Accepté à l'unanimité**
- Subvention d'investissement à la création de places de crèche en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Subvention de fonctionnement au Bibliobus intercommunal en 2022  
**Accepté par 9 Pour et 2 Abstentions**
- Enveloppe attribuée à des dépenses culturelles intercommunales diverses en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Enveloppe attribuée à des dépenses sportives intercommunales diverses en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Financements d'investissements informatiques généraux en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Participation aux charges de fonctionnement du GIAP en 2022  
**Accepté par 8 Pour, 1 Contre et 2 Abstentions**
- Subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur du Grand-Théâtre en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur de son dispositif d'urgence sociale destiné aux sans-abris en 2022  
**Accepté à l'unanimité**
- Subvention de fonctionnement en faveur de Pro Senectute pour son dispositif de consultation sociale destinée aux aînés du canton pour 2022  
**Accepté à l'unanimité**

### **3. Rapport de la Commission des bâtiments**

**M. J-M. Dunand** (en suppléance de B. Fontaine) informe qu'il y a eu 9 séances depuis avril, hors commissions durant l'été.

29.04.21 : préconsultation avec les services des monuments et sites (CMNS). Le projet a été bien accueilli, surtout en lien avec la requalification de l'espace public. L'attention sera portée sur l'aménagement extérieur, devant refléter le caractère villageois, de qualité, et l'insertion des bâtiments dans leur contexte actuel devra aussi être soignée. Enfin, l'architecture avec la simplification des toitures et ouvertures serait fortement appréciée par le service. Est envisagé un rdv sur place avec les membres de la commission au moment du lancement de la procédure de l'autorisation de construire.

04.05.21 : présentation du projet à l'exécutif et au CM et il a été apprécié que ce projet ait été bien accueilli par tous.

17.05.21 : présentation du projet au comité de la paroisse et validation de l'échange réciproque des servitudes de distances et vues droites, par une vote favorable de la paroisse.

19.05.21 : rencontre avec l'association « Les enfants de la Feuillée », jardin d'enfants de Laconnex. Leurs représentants ont manifesté leur intérêt pour positionner le jardin d'enfants dans le parascolaire, avec des locaux parfaitement adaptés à cette utilisation. Il faudra aussi faire valider le projet par le SASAJ, avant de déposer la demande d'autorisation de construire.

26.05.21 : projet présenté aux représentants de l'école et du DIP. Un bilan général des besoins de l'école est conseillé pour concilier l'existant et le futur, les plans du projet sont en cours d'analyse par leurs services, de même que les locaux actuels de l'école. But : valider le projet avant le dépôt de la demande d'autorisation de construire.

07.06.21 : séance avec **Mme Weiss** pour sélectionner l'ingénieur civil, à la suite de l'appel d'offre. A été mandaté le Bureau EDMS SA, situé au Petit-Lancy, pour un mandat complet.

22.06.21 : présentation du projet à la Société de laiterie, qui a profité de rappeler que la commune avait fait part de son intérêt pour acquérir le bâtiment. Elle a rappelé à cette occasion qu'elle était toujours prête à envisager une cession. Cf. PV CM février 2020, où le CM avait validé le principe d'une expertise complète du bâtiment. Sur cette base, la commission propose d'entamer ces démarches et de choisir un expert. Puis, en fonction du prix étudier comment la commune pourrait intégrer le bâtiment de la Laiterie au projet communal ou à une autre affectation.

**M. Florez** avait cru comprendre que la vente des bâtiments à la commune n'était plus d'actualité et qu'un souhait de lier La Laiterie à la coopérative des Efeuilles était envisagé ?

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021**

**MM. Battiaz et Thevenoz** confirment que plusieurs démarches sont en cours et qu'il est question de lier la *société* des Effeilles à la laiterie, mais pas le bâtiment. Puis, **M. Battiaz** pense qu'il faut d'abord se poser la question de la vocation de ce bâtiment pour la commune ? Il reste à ce jour beaucoup d'incertitudes dans l'équation.

**J.-M. Dunand** pense qu'il faudrait réfléchir à une affectation possible, maison d'art ou autres, partenariat public/privé, appartement (s), etc...mais avant tout avoir une idée de l'état et du potentiel de ce bâtiment, et donc du prix.

**R. Dunand** est d'avis que la position est surtout de connaître l'intérêt de la commune et si oui, quelle serait son offre ?

**M. Hafner** demande si un courrier de la Laiterie a été reçu, autre que celui datant de la précédente législature ? **J.-M. Dunand** rappelle qu'il lui a été confirmé que celui-ci restait d'actualité...Rien ne s'oppose à mandater un expert, le coût étant d'~1500.-, mais aussi de bien dissocier le bâtiment du projet pour poursuivre une réflexion en parallèle.

**M. Battiaz** rappelle qu'actuellement l'activité de la société de Laiterie consiste en la location de 2 appartements et le financement de la station de lavage.

**M. Hafner** demande si la commune souhaitait acquérir le bâtiment, mais garder les 2 appartements, est-ce que cela serait OK pour la Laiterie ?

**M. Florez** pense qu'il faut faire l'expertise pour avoir une valeur avant de discuter sur la manière de comment cela pourrait évoluer. Procéder par étapes.

**Il est donc accepté de mandater quelqu'un pour une expertise, à l'unanimité.**

23.06.21 : présentation du projet à la salle communale pour les voisins directs, potentiellement concernés par les nouvelles constructions. Un échange de courriers s'en est suivi qui a permis de prendre connaissance des remarques et commentaires, ainsi que des attentes.

11.08.21 : rencontre avec un ingénieur énergétique. Nous avons voté dans le budget 2021 une ligne de 30'000.- pour l'étude d'un concept énergétique pour les bâtiments propriétés de la commune. L'équipement des toitures avec des panneaux photovoltaïques avait été bien reçu par le CM et donc pour ce projet, réfléchir à en équiper les futurs bâtiments pour une production locale d'énergie. L'expertise du Bureau OptimalWay est recommandée pour leur expérience en Suisse romande, à Founex notamment. **J.-M. Dunand** recommande donc d'aller de l'avant. Une visite des installations de Founex sera organisée cet automne.

**M. Farner** exprime ses remerciements pour le travail effectué par **MM. B. Fontaine et J-M. Dunand**, ainsi qu'à **Mme Dougoud** pour ses contacts avec le DIP et le jardin d'enfants.

#### **4. Communications de l'exécutif**

**Mme Weiss** transmet ses excuses pour la date modifiée avec M. Caumel et non transmise au CM pour cause d'urgence. D'autre part, a été décidé sur conseil de l'OCT d'avoir un modérateur présent aux séances.

Puis, elle informe que la commune de Viry nous a sollicité pour un courrier commun à M. Dal Busco demandant la réhabilitation de la gare de Viry et l'appui du canton en ce sens.

**M. Florez** n'a rien de particulier à transmettre et **Mme C. Fontaine** rappelle que **le 11.11 à 19H**, Laconnex rencontre Soral de manière informelle à la salle communale.

**M. Revillet** pose la question du local de vote avec le remplacement prévu de **M. Farner** pour l'an prochain. **M. Ruckstuhl** qui devait rendre réponse doit malheureusement décliner. A suivre donc pour trouver un remplaçant... Puis, concernant le Rapport d'activité dont la publication devait se faire pour ce CM, il doit informer d'un retard dû à l'imprimeur ; les RA se trouveront donc dans les casiers de chacun dès demain.

#### **5. Propositions et questions individuelles**

**Mme Pétris** informe être en train d'organiser une nouvelle matinée dédiée aux chiens avec l'A.P.S., courant octobre-novembre. Puis, concernant tous les événements prévus, elle précise que compte tenu des nouvelles règles, la commune est tenue de vérifier les pass sanitaires. Le repas des aînés le 19 décembre pourra donc être maintenu, puisqu'ils sont tous vaccinés. Une application pour vérifier sera installée.

Autre date confirmée : Noël à l'EMS le 15 décembre.

Enfin, elle rappelle la demande de mettre un panneau de signalisation interdiction de stationner devant la borne à incendie. Demande à faire.

Journée des jeunes : grand succès et participation de Laconnex l'an prochain.

**M. Battiaz** explique que des appels d'offre ont été faits en lien avec les mesures de modération du trafic dans le village. Elles ont été reçues et les entreprises qui ont répondu seront auditionnées d'ici un mois. **Mme Pétris** relève que depuis l'installation de feux, les vitesses ne sont plus du tout adaptées, elle demande si un radar était prévu ? Des contrôles seront effectués et le radar pédagogique pourrait être réinstallé.

**M. Ruckstuhl** informe que la rentrée scolaire s'est bien passée et tous les enfants, sauf 1 ont pu intégrer le jardin d'enfants.

**J-M. Dunand** prévoit de discuter du budget 2022 et se fait confirmer que les demandes de crédit doivent parvenir à **M. Revillet** avant la fin du mois. Confirmé.

Par ailleurs, concernant la réfection de la place entre les bâtiments 300 et 302 de la route de Soral, il informe que les travaux ont été lancés cette semaine. Il rappelle qu'il s'agit de remplacer la matière du Salève par un enrobé teinté dans la masse, avec en plus l'installation d'une cabane de jardin et de 2 racks à vélos pour les enfants.

**Mme Fabjan** informe d'une matinée Plogging le 26.09 et distribution de sacs pour les nouvelles poubelles vertes. D'autre part, elle souhaite que les places vélos en face de la Mairie soient pourvues de U ou d'épingles pour pouvoir arrimer les vélos et les cadenasser. A étudier.

**Mme Dougoud** transmet que les parkings trottinettes et vélos de l'école ont été installé par les ateliers ABX.

Puis, toujours pour les vélos, la subvention sera à nouveau examinée en commission et elle demande de transmettre toutes remarques ou propositions. **Mme Weiss** suggère de préciser les conditions d'octroi de la subvention, en vue d'éviter des abus. A réfléchir.

**Mme Dougoud** informe que les peintures des 3 salles de classe ont été refaites cet été, ce qui a été apprécié. De même pour les « cuicui » + changement du mobilier. Petits jobs : un tout-ménage sera distribué et elle demande de ne pas oublier d'y penser pour les petits travaux à faire.

Puis, la société d'astronomie reviendra le 2.10 à 19H pour des observations d'étoiles, si le temps le permet, et la conférence prévue sur les lumières le 01.10 à 20H devra être confirmée par le conférencier. Elle fera suivre l'info.

**Mme Fähndrich** informe avoir travaillé sur le site web de Soralaide et le lancement est prévu pour octobre, avec un tout-ménage pour les détails. Une présentation au CM est prévue le 18 octobre.

Question : quelle sécurité informatique pour le site de la mairie : réponse le SIACG est en charge de la sécurité informatique des communes.

**M. Farner** rappelle qu'une présentation des défibrillateurs sera faite dès que possible. A suivre.

**M. Hafner** rappelle que le prochain CM aura lieu le 18.10 (budget) et que toute demande financière est à transmettre aussi vite que possible à **M. Revillet**.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021**

La séance est levée à 20H.